L'éducation au développement durable dans la circulaire de rentrée 2016

publié le 10/05/2016

Descriptif :

L'éducation au développement durable est intégrée aux nouveaux programmes d'enseignement, à la formation nationale et académique des enseignants et des cadres ainsi qu'aux projets pédagogiques des écoles et des établissements.

Extrait de la circulaire de rentrée 2016 parue au BO n°15 du 14 avril 2016

II - Une École inclusive pour la réussite de tous
2 - Renforcer la transmission des valeurs de la République

L'éducation au développement durable est intégrée aux nouveaux programmes d'enseignement, à la formation nationale et académique des enseignants et des cadres ainsi qu'aux projets pédagogiques des écoles et des établissements.
Elle se situe dans le cadre plus large d'une **politique partenariale active** avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les acteurs du monde économique, et s'appuie sur la production de ressources pédagogiques. Dans ce contexte, les écoles et les établissements peuvent s'inscrire dans les problématiques et les **dynamiques territoriales de transition écologique, énergétique et de développement durable,** à travers la mise en œuvre de projets d'éducation au développement durable ou de sciences participatives, le développement des **« coins nature »** ou la **participation renforcée des éco-délégués à la vie des établissements.**

Les labellisations d'écoles et d'établissements en démarche globale de développement durable (« E3D ») doivent se poursuivre.

Au collège, au cycle 4, **les enseignements pratiques interdisciplinaires**, notamment ceux qui relèvent de la thématique « Transition écologique et développement durable », sont autant de nouveaux supports pour cette éducation transversale.

Rappel : la circulaire de référence pour l'EDD du 4 février 2015, parue au BO n°6 du 5 février 2015.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.